

2018

RAPPORT D'ACTIVITÉS



RAPPORT MORAL

Un moment incontournable, l'Assemblée Générale est un temps fort dans la vie de l'association AFODIL et nous vous remercions d'avoir répondu à notre invitation.

Durant l'après-midi, nous allons essayer de vous proposer un rapport d'activité original. Vous allez découvrir différents ateliers qui vont vous permettre de voir une partie de notre activité sur l'ensemble du Département.

AFODIL a toujours comme objet de lutter contre toutes les formes d'exclusions et de discriminations. Dans ce cadre, nous avons mené en 2018 une action qui a permis de faire travailler conjointement le secteur Mobilité et le secteur Formation. Le projet Intégracode a ainsi permis à 18 étrangers de travailler l'apprentissage de la langue française en utilisant le support du code de la route. Des passerelles s'amorcent entre les secteurs, et cela est un vrai souhait du Conseil d'Administration.

Comme nous l'avions déjà annoncé lors de notre dernière Assemblée Générale, nous avons un budget en augmentation, avec une activité plus importante, mais une fragilité au niveau de la trésorerie du fait de versements tardifs de certains financeurs. Le Conseil d'Administration tient particulièrement à remercier chacun des salariés pour la période difficile que l'on vient de traverser, avec en particulier des retards sur le paiement des salaires...

AFODIL est aujourd'hui reconnu sur l'ensemble du Département, ainsi que sur les départements limitrophes du fait de son professionnalisme et de son savoir-faire sur différents secteurs d'activité... Sur certains projets, cela nécessite de créer des partenariats importants avec des structures, afin d'être en capacité de répondre aux sollicitations des partenaires institutionnels.

Un élément mérite pourtant toute notre attention. Malgré la reprise économique, nous devons rester attentifs et permettre que chaque personne continue d'être prise en compte : **les personnes en situation de handicap, d'isolement, et loin de l'emploi que nous sommes en mesure d'accompagner.**

La société va de plus en plus vite avec de nouveaux modes de communication, tel que le numérique, qui ne sont pas toujours adaptés au public que nous accompagnons et nous devons mettre en place, avec les collectivités, des actions en adéquation avec leurs besoins, afin que **chacun puisse être responsable et acteur de sa vie comme citoyen.**

Le Conseil d'Administration remercie l'ensemble du personnel de son professionnalisme, de l'énergie qui a été mise au service du public au quotidien, mais aussi lors du temps d'échange du 1^{er} Avril 2019, qui avait pour thème **l'accompagnement des publics en insertion socio professionnelle.**

AFODIL va continuer à développer son activité, tout en cherchant de nouveaux financeurs publics ou privés, afin d'être plus sereins au niveau financier, tout en portant haut et fort les valeurs de l'association.

Philippe AIRAUD,
Président

PREMIERS PAS EN FRANCE

EQUIPE PEDAGOGIQUE

Coordinateur du secteur Mobilité : **Sylvie BOUDAUD**

Formatrices :

- **Morgane BRIAND**, (CDI).
- **Elodie MICHELET** (CDD).
- **Stéphanie HIVERT-TROADEC**, (CDD).
- **Amélie LOUVET**, (CDD).
- **Dominique ALBERT**, (CDI).

Bénévoles :

- **Monique RAIMBAULT**
- **Marie-Laure CHOMIENNE**
- **Michel BASTAT**

OBJECTIFS DU SECTEUR

L'intégration sociale :

- Permet aux personnes d'accéder à une autonomie socio langagière, de gérer les aspects quotidiens de la vie en France (les démarches administratives, gestion de la santé, scolarisation des enfants, liens sociaux, gestion des transports...)

L'intégration économique :

- Garantit l'insertion professionnelle ou leur sécurisation dans l'emploi
- Permet de découvrir et se repérer dans le monde économique et dans le monde du travail (fonctionnement des entreprises, relations hiérarchiques, code du travail, droits et devoirs du salariés)

L'intégration citoyenne

- Consiste à sensibiliser les migrants aux valeurs de la société et plus largement aux principes du « vivre ensemble »

FINANCEURS

- L'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (**OFII**) pour la formation linguistique CIR
- Le **Contrat Ville (CV)** (3 axes) :
 - « **Prévention** » : accueil, écoute femmes migrantes
 - « **Emploi** » : communiquer en français pour réussir son insertion professionnelle
 - « **Lutte contre les discriminations** » :
 - appui à la parentalité pour favoriser l'intégration
 - apprentissage semi-intensif du français
- Le Conseil Départemental pour les bénéficiaires du RSA
- La Préfecture (Programme 104)

Office Français de l'immigration et de l'intégration (OFII)

Public ayant signé le CIR (Contrat d'Intégration républicaine)

Chaque étranger admis au séjour en France et qui souhaite s'y maintenir **durablement** est accueilli sur une plate-forme d'accueil de l'OFII à Rezé en vue de la signature d'un **Contrat d'Intégration Républicaine (CIR)**.

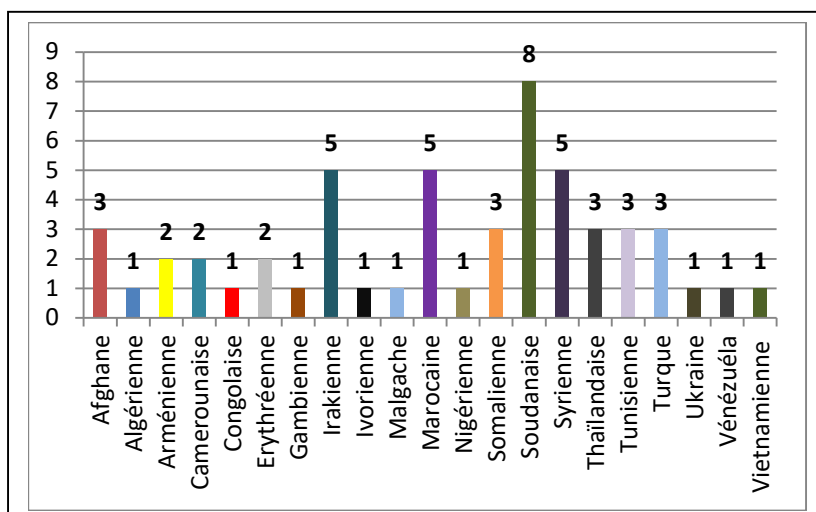
Une auditrice évalue son degré de connaissance de la langue française au moyen d'un test. En fonction des résultats et donc des besoins identifiés, 3 parcours de formation linguistique peuvent être prescrits : ils se déroulent sur 50 heures, 100 heures ou 200 heures. Ce parcours vise une progression vers le niveau A1.

Les personnes qui ont atteint le niveau A1 peuvent bénéficier d'un parcours supplémentaire de 100 heures pour atteindre le niveau A2

Signataires du CIR en 2018		Nombre	
		53	

		Tranches d'âge	Nombre
Sexe	Nombre	< = 25 ans	9
		26 à 35 ans	23
Hommes	22	36 à 45 ans	15
Femmes	31	46 à 55 ans	3
		56 ans et plus	3

Nationalités : 21 nationalités différentes



Récapitulatif des heures consommées OFII (2017 à 2019)

MARCHE ANNEE	2017	2018	2019
16 FL	8 513 heures	8494 heures	3845 heures (janvier à mai 2019)
19 FL			2505 (janvier à mai 2019)
A2	929 heures	1065 heures	486 heures (janvier à mai 2019)
TOTAL	9 442 heures	9 559 heures	6 836 heures à mai 2019

Le Contrat Ville

Axe lutte contre les discriminations

Apprentissage semi-intensif du français

Objectifs

Permettre à des jeunes n'ayant pas pu signer le CIR (Contrat d'Intégration Républicaine) de s'inscrire dans un parcours de formation en français ou de poursuivre le parcours commencé.

Favoriser ainsi leur intégration sociale et une meilleure connaissance de leur nouvel environnement en améliorant la maîtrise de la langue française en expression et compréhension orales et écrites.

Intégrer les étapes à franchir pour accéder à une formation ou un emploi. Comprendre les nouveaux codes de la société d'accueil.

Réussir la phase « d'accueil » du jeune.

Eviter à certains jeunes de se retrouver trop vite et sans connaissance de la langue sur le marché du travail, souvent dans des emplois peu qualifiés.

Bénéficiaires

21 jeunes ont suivi l'action de formation

Bilan de l'action/ Résultats

La régularité et l'assiduité ont été atteintes.

Sur les 21 personnes, 12 sont venus de 6 h à 9 h et 9 jeunes ont suivi un parcours de 9 h à 12 h par semaine.

1 jeune a pu intégrer le lycée Europe en septembre et continuer les cours à AFODIL

4 ont préparé l'ASR et le permis AM avec AFODIL

9 ont travaillé en intérim (agroalimentaire et bâtiment)

3 ont signé un CDD de 10 mois avec la SNCF

3 jeunes ont signé un contrat dans une structure d'insertion

2 ont participé à l'action ADIPRO (atelier de dynamisation et d'insertion professionnelle) pendant 5 semaines du 1^{er} octobre au 9 novembre 2018

3 jeunes ont participé au module de français avec le support du code de la route

2 jeunes réfugiés entament les démarches de naturalisation

Appui à l'intégration pour favoriser la parentalité

Objectifs

Faciliter et développer la responsabilité et la citoyenneté des parents d'élèves à l'égard de l'école.

Accroître les compétences éducatives des mères dans une perspective de prévention de l'échec scolaire et de promotion de la réussite de l'enfant.

Permettre aux femmes de se sentir de plus en plus à l'aise à l'école de leur(s) enfant(s) et dans leur environnement.

Accompagner les parents à s'approprier les lieux de proximité (les centres sociaux, les structures de loisirs...) et aussi de la ville de Cholet.

4 thèmes principaux ont servi de support aux contenus pédagogiques :

- **La famille** : logement, budget, structures d'accueil de loisirs pour les enfants et les jeunes.
- La scolarité :
 - Expliciter les attentes du système éducatif français et son mode de fonctionnement.
 - Echange autour de l'école dans le pays d'origine (pointer les différences mais aussi les comportements transférables sur le système français).
 - Travail sur les outils utilisés par l'école ou le collège (cahier de liaison, bulletin de notes, règlement intérieur de l'établissement scolaire...)
- **La santé** : Comprendre le système de santé, repérer les professionnels de santé, pouvoir expliquer un problème de santé de son enfant

L'actualité des quartiers et de la ville : Sensibiliser les parents à toutes les manifestations et les activités proposées pour les familles.

Plus largement, les formatrices ont essayé de donner des outils pour amener les apprenantes à s'ouvrir vers l'extérieur, à se familiariser avec leur environnement, à prendre des risques en se confrontant à des personnes francophones.

Bénéficiaires

26 personnes ont suivi l'action de formation. 10 personnes avaient bénéficié de la formation linguistique OFII en 2017 et avaient demandé à poursuivre leur parcours d'apprentissage du français étant résidentes d'un quartier prioritaire

Bilan de l'action/ Résultats

- 7 femmes ont participé à un module sécurité routière de janvier à juin et d'octobre à décembre, 2 h par semaine. Ce sont des femmes qui ont davantage confiance en elles et qui ont le projet à moyen/long terme de s'engager dans un projet de mobilité. Pour l'instant, elles s'approprient le vocabulaire lié au code de la route transférable dans leur vie.
- 3 femmes se sont inscrites sur le dispositif « Sport Santé » de la Jeune France
- 2 femmes sont allées s'inscrire à la Médiathèque
- 4 femmes réussissent à réserver par téléphone les places de crèche. 2 femmes ont participé à la formation à la formation ADIPRO du 1^{er} octobre au 9 novembre 2018.
- Dans l'ensemble, les bénéficiaires téléphonent pour s'excuser d'une absence.
- Suite à l'intervention de TPC, 6 femmes prennent le bus sur d'autres trajets que « Maison/Afodil ».
- 2 femmes ont participé à la formation ADIPRO du 1^{er} octobre 2018 au 9 novembre 2018.

Axe Emploi

Communiquer en français pour réussir son insertion sociale et professionnelle

Objectifs

Permettre à des personnes en recherche d'emploi, s'inscrivant dans un parcours d'insertion professionnelle, d'acquérir une autonomie en expression/compréhension orale et écrite afin de mieux réussir leur insertion professionnelle.

Donner la possibilité aux personnes ayant signé le CAI/CIR, et ayant terminé leurs heures de formation linguistique, de poursuivre leur parcours d'apprentissage de la langue française de manière à se donner des atouts supplémentaires pour leur insertion professionnelle.

Mettre en lien les personnes avec Pôle Emploi et le Service Emploi.

Travailler sur les codes et le bassin de l'emploi choletais.

Quelques exemples de contenus :

- Découvrir le monde du travail en France.
- Visualiser et nommer son territoire, délimiter et décrire sa zone de recherche par rapport au territoire.
- Repérer les secteurs d'activité, situer le métier par rapport à un secteur.
- Nommer des activités professionnelles et des souhaits liés à son projet.
- Travailler le vocabulaire des métiers : secteurs-filières, emploi, métier, activités, tâches.
- Travailler sur les mots de vocabulaire suivants : compétences, savoir être, savoir-faire, expériences, mobilité, disponibilités.
- Identifier ce que veut dire "travailler.
- Identifier les freins (horaires, garde d'enfants, mobilité).
- Savoir nommer ses qualités, ses défauts.
- Utiliser le téléphone, savoir écouter et laisser des messages.

Bénéficiaires

23 personnes ont suivi l'action de formation.

Quelques exemples de sorties ou d'intervenants lors des cours de français tous financements confondus

Mars 2018	Intervention de l'IRSA
	Visite du Jardin de Verre
Mai 2018 et décembre 2018	Intervention Cholet Bus
Avril 2018	Intervention des élèves infirmières sur le thème « favoriser l'autonomie de la population cible dans la localisation et le description de leur douleur »
	Visite de la Mairie

Visite du Théâtre Saint-Louis

Juin 2018

Spectacle (la pièce « Franito ») Saint Louis en soirée. Au total 15 personnes d'AFODIL y ont assisté. 2 conjoints sont venus et 2 enfants.

Rallye mobilité en équipe avec tous les groupes dans Cholet (missions à la gare SNCF, routière, Cholet bus, jeu de piste, énigmes à résoudre)

Juillet 2018

15 personnes qui suivent l'action ont participé à un pique-nique et un après-midi jeux au Parc de Moine

Relais Citoyen (différents monuments de Cholet) avec les groupes d'apprentissage du français
Visite du Musée d'Histoire

Novembre 2018

Visite de la Médiathèque avec les médiatrices du Lieu

Décembre 2018

10 femmes sont allées au cinéma dont 5 pour la première fois en France et 2 n'y étaient jamais allées. Les formatrices en ont profité pour présenter le programme Ciné Môme pour qu'elles puissent éventuellement y aller avec leurs enfants pendant les vacances de Noël

Visite de la place Travot et des animations. Les formatrices ont pu remarquer que seulement 2 femmes avaient connaissance des illuminations et des activités gratuites pour les enfants tout le mois de décembre.

Axe Prévention

Accueil Ecoute Femmes

Objectifs

Le but de cette action est de permettre aux femmes migrantes de pouvoir libérer la parole, de s'exprimer sur ce qu'elles vivent quotidiennement à la maison ou dans leur environnement, d'être écoutées, de parler de leur situation de femmes migrantes mais également d'alerter par rapport à une situation d'urgence pour elle-même et leurs enfants.

Par l'intermédiaire d'entretiens individuels, les femmes ont pu :

- trouver un lieu d'écoute pour poser la parole sans être jugée, sans avoir peur.
- être renseignées sur leurs droits,
- être orientées vers des professionnels ou des associations compétentes,
- briser le silence et rompre avec le repli communautaire.
- poser des actes pour envisager un éloignement de la personne violente.

Organisation

35 permanences + 2 temps collectifs

Permanence animée par une thérapeute, médiatrice familiale

Cette permanence est ouverte à tous, quel que soit le lieu d'habitation.

L'équipe peut réellement s'appuyer sur cette permanence pour prendre le relais lorsque la personne a une difficulté familiale et/ou psychologique qui peut freiner l'apprentissage du français ou ralentir le parcours d'insertion professionnelle.

Le Contrat Départemental

Action RSA Migrants France Horizon

Contexte

Le public migrant se distingue par le cumul de nombreux facteurs d'exclusion qui rendent souvent difficile la mise en œuvre de leur parcours d'insertion au titre du dispositif RSA. C'est pourquoi, et afin d'offrir à ce public le plus de chances de s'engager dans un parcours d'insertion durable, le Département, en partenariat avec le Fonds Social Européen a souhaité mettre en place une action qui permet de conjuguer le parcours d'insertion prévu par la loi sur le RSA avec un accompagnement socioprofessionnel spécifique.

Objectifs

L'action vise à réaliser un accompagnement socioprofessionnel spécifique pour des bénéficiaires du RSA, maîtrisant peu ou pas le français, ayant vécu à l'étranger et résidant désormais en France.

L'objectif est de développer leur autonomie dans les démarches d'emploi pour accéder durablement à une activité professionnelle.

L'accompagnement est assuré pendant une période de 12 mois (renouvelable 1 fois).

Durant cette période, l'accompagnement devra consister à soutenir le parcours du bénéficiaire. Pour se faire les axes de l'accompagnement veilleront à :

- Vérifier les compétences de la personne
- Identifier et lever les freins à l'insertion socioprofessionnelle
- Evaluer les besoins en formation professionnelle ou linguistique complémentaires nécessaires et accompagner la mise en œuvre du projet professionnel
- Confronter le bénéficiaire à la réalité du travail et identifier ses capacités d'adaptation en entreprise
- Rechercher la mise en emploi directe ou l'entrée en formation qualifiante

A l'issue de cet accompagnement, les bénéficiaires devront être en capacité de communiquer en langue française, de maîtriser les codes et la culture d'entreprise, la réalité du marché de l'emploi, et d'organiser de façon autonome leur recherche d'emploi.

L'action RSA Migrants est un accompagnement socioprofessionnel renforcé des publics migrants dans le cadre de la référence RSA insertion professionnelle.

Les bénéficiaires orientés sur cette action :

- Maîtrisent peu ou pas le français
- Cumulent plusieurs freins à l'emploi : langue, décalage culturel, logement, garde d'enfants, mobilité...
- Ont besoin d'un soutien individualisé pour accompagner la mise en œuvre d'un projet professionnel, la recherche d'emploi ou l'entrée en formation.

Les bénéficiaires sont orientés par le Département ou les assistants sociaux. La 1^{ère} rencontre se fait lors de l'information collective, qui permet de :

- Présenter la Référence RSA, les droits et les devoirs
- Faire les tests en langue française afin d'évaluer les besoins de formation linguistique
- Programmer la signature du contrat d'engagement RSA

Modalités de l'action

Orientation par les organismes instructeurs du RSA (CCAS, MDS, Département)

Participation à une information collective :

- Présentation de la référence RSA et des modalités d'accompagnement
- Evaluation du niveau en français
- Signature du contrat d'engagement réciproque (CAPE)

Contenu de l'action

Méthode d'accompagnement majoritairement individualisée

Suivi individuel : deux rendez-vous par mois avec la Référente RSA

Les actions collectives : des interventions orientées sur 3 domaines :

- Cours de français
- Connaissance du travail en France (forum, visites, stages, entretien d'embauche)
- Ateliers spécifiques (simulation, entretien d'embauche, actualisation Pôle Emploi, utilisation du téléphone, préparation du Forum de l'Emploi...)

Sur **87** personnes, **54** suivaient ou avaient déjà suivi des cours de français à AFODIL, soit dans le cadre de l'OFIL ou des financements Contrat Ville. Les personnes connaissent donc bien AFODIL. C'est un lieu où ils ont leurs repères et où ils se sentent en confiance.

Suite aux positionnements linguistiques lors de l'information collective et aux objectifs fixés à la signature du CAPE (Contrat d'Action Personnalisé vers l'Emploi), nous proposons aux personnes de suivre des cours de français 3 à 9 heures par semaine.

Sur les 87 personnes ont signé le CAPE (Contrat d'Action Personnalisé vers l'Emploi),
52 personnes ont signé un Contrat d'Intégration Républicaine dont 38 qui ont leur formation linguistique à AFOFIL
54 personnes suivent des cours de français dans le cadre du RSA Migrants

Sexe	Nombre
Hommes	27
Femmes	16

Freins

Autonomie, Emploi	53
Connaissance du Monde du Travail	50
Mobilité	36
Maîtrise de la langue française	55
Garde d'enfants	11
Qualification	25

Résultats de l'action

	Nombre de personnes
Sorties pour ressources supérieures	3
Sorties des personnes orientées non accompagnées	8
Réorientations sociales	3
Réorientations Pôle Emploi	1
Déménagement	8
Personnes accompagnement en cours	17
Non-respect aux droits et devoirs	1
IAE, CDD (dont 10 toujours accompagnées)	46

Département

Ateliers de Dynamisation Insertion Professionnelle (ADIPRO)

Objectif :

- Se remettre en situation d'apprentissage
- Acquérir ou renforcer sa communication orale et écrite, les règles de calculs
- Découvrir et utiliser un langage technique professionnel
- S'initier à l'utilisation des outils informatiques et numériques
- Identifier ses savoir-faire et savoir-être

A qui s'adresse cette formation :

- Aux bénéficiaires des minima sociaux (RSA, ASS, AAH..)
- Aux jeunes de 18-24 ans révolus relevant du FAJ
- Aux personnes accompagnées par un travailleur social (MSA, CAF, MDS, SPIP, CCAS)
- Aux personnes accompagnées par un conseiller emploi et insertion (Pôle Emploi, PLIE, Mission Locale, CAP Emploi, SIAE, Département)

Contenu :

Cette formation s'est déroulée sur 4 modules :

- Module 1 : Acquérir ou renforcer sa communication orale et écrite et règles de calculs
- Module 2 : Découvrir et utiliser un langage technique du monde de l'entreprise en lien avec le bassin d'emploi du territoire
- Module 3 : Utiliser les outils numériques, utiliser internet
- Module 4 : Prévention et secours civiques (PSC1)

Modalités d'organisation /Durée :

- Cette formation a eu lieu du 1^{er} octobre 2018 au 9 novembre 2018 (5 semaines) pour une durée de 97 heures.
- 8 personnes ont participé à cette formation.

Bilan / Résultats de cette formation :

Le bilan de cette première session a été très positif. Les partenaires ont particulièrement apprécié le parcours individualisé des personnes et ont pointé notre savoir-faire en matière d'accompagnement très adapté aux personnes en difficultés.

ADIPRO constitue une étape essentielle dans le parcours d'insertion professionnelle des personnes ayant des difficultés dans la maîtrise des savoirs de base et qui manquent de confiance dans leurs compétences. L'objectif est vraiment de valoriser les personnes pour favoriser la construction de leurs parcours personnel et professionnel.

	Nombre de personnes
Suit des études ou une formation (accès à la formation)	2
En recherche d'emploi sans suivre de formation ni d'études	2
Accède à un emploi aidé y compris IAE	2
Accède à une activité d'indépendant, création d'activité	1
Inactif, ni en emploi, ni en formation, ni en recherche d'emploi (dont maladie, décès, déménagement)	1

ACTIVEO PARCOURS PRO

Objectif :

- Se mettre en action et rechercher un emploi
- Connaître son bassin d'emploi et développer son projet
- Gagner en confiance et s'affirmer dans le milieu professionnel

Contenu :

Cette formation s'est déroulée sur 4 modules :

- Module 1 : Immersion professionnelle en entreprise
- Module 2 : Accompagnement vers l'emploi
- Module 3 : Maîtrise des savoir-être
- Module 4 : Compétences additionnelles dont PSCI : Attestation Prévention et Secours Civiques niveau I

A qui s'adresse cette formation :

- Bénéficiaires du RSA
- Jeunes 18-24 ans révolu
- Public accompagné par un travailleur social (MSA, CAF, CCAS, Départemental)

Modalités d'organisation /Durée :

Cette formation a eu lieu du 24 septembre 2018 au 18 décembre 2018
(3 mois) pour une durée de 94 h
10 personnes ont participé à cette formation

Résultats de cette formation :

A l'issue de la formation 2 personnes ont trouvé un emploi

Financement programme 104/Préfecture

Objectif de l'action : Axe « apprentissage de la langue française à visée professionnelle »

Dans la continuité du marché de formation linguistique de l'OFII, AFODIL a proposé à 8 personnes une **action de formation en français à visée professionnelle** qui s'est attachée à construire et renforcer les compétences linguistiques directement associées aux compétences techniques requises pour la mise en œuvre d'un projet professionnel.

Elle s'est donc appuyée sur une démarche actionnelle dans laquelle l'apprenant était considéré comme acteur de son apprentissage et comme acteur social. Le travail autour de la langue s'est effectué à travers des activités langagières contextualisées, notamment par des mises en situation partant de contextes et de documents liés à l'insertion professionnelle. La formatrice a construit et animé leur séance autour de 3 objectifs :

- Développer ses compétences communicatives,
- Acquérir les connaissances nécessaires du monde de l'entreprise pour une communication efficace,
- Comprendre et s'approprier le vocabulaire lié au monde du travail et à son organisation.

Objectif de l'action : Axe « Accès à l'Emploi »

L'action proposée par AFODIL a permis de réaliser un accompagnement professionnel pour 8 primo-arrivants ayant des difficultés en langue française et qui s'installent durablement en France. L'objectif a consisté à développer leur autonomie dans des démarches d'emploi pour accéder durablement à une activité professionnelle.

Les 8 personnes sélectionnées sont celles qui ont participé en même temps à l'action « apprentissage du français à visée professionnelle ».

Sur une période de 4 mois (à raison de 2 rencontres mensuelles en individuel), la Conseillère en Insertion Professionnelle a accompagné (en lien avec la formatrice de français à visée professionnelle) les personnes sur les axes suivants :

- Vérifier **les compétences** des personnes. La conseillère a essayé de guider les personnes à repérer toutes leurs compétences acquises dans le pays d'origine et à les accompagner sur la façon dont elles peuvent les **transférer** en France et dans quels domaines d'activité.
- Identifier et lever les freins à l'insertion professionnelle (logement, garde d'enfants, santé, mobilité)
- Evaluer les besoins en formation professionnelle et linguistique complémentaires nécessaires et accompagner la mise en œuvre du projet professionnel.

Cette action a concerné 8 personnes d'octobre à fin décembre 2018. La priorité a été donnée aux personnes habitant hors quartier prioritaire et qui ne pouvaient pas bénéficier

des autres actions liées à la parentalité, à l'intégration, à l'apprentissage du français menées par AFODIL.

Nous avons pu proposer **90** heures à **8** primo-arrivants qui avaient signé le Contrat d'Accueil et d'Intégration en 2018.

AUTRES ACTIONS

Module sécurité routière

L'objectif est d'utiliser le vocabulaire spécifique lié au code de la route pour appréhender la langue française. Afin de faciliter la compréhension du vocabulaire, la formatrice essaie d'illustrer les mots dans des situations de communication de la vie quotidienne.

En septembre 2018, **12** personnes ont intégré le module. Bonne implication des personnes très motivées.

Le module est préparé et animé par une formatrice bénévole. Des réunions bilans ont lieu avec une Formatrice Monitrice référente et Coordinatrice.

SAS Accueil

L'objectif de cette action est de prendre le temps d'accueillir les primo arrivants. La formatrice bénévole les accompagne sur 5 ou 6 séances voire plus. Ce temps leur permet de prendre confiance en eux et de pouvoir se présenter à l'oral. 18 personnes ont pu bénéficier de l'action.

Programme de Réussite Educative

Ateliers linguistiques pour des enfants primo-arrivants âgés de 6 à 10 ans le mercredi après-midi (1 h 30 par atelier).

La formatrice a accompagné 1 groupe du quartier Jean Monnet.

L'objectif est de proposer aux enfants une découverte de la langue et un approfondissement du lexique lié à la vie quotidienne par le biais d'activités ludiques.

B1 Naturalisation

75 personnes ont participé à une formation sur 3 jours afin de préparer l'entretien pour la naturalisation et obtenir l'attestation niveau B1 oral. Cette attestation valable 2 ans est nécessaire pour obtenir la nationalité française.

Plate-Forme Accueil Orientation Info Ressources APTIRA

L'APTIRA (basée à Angers) a mis en œuvre au niveau départemental une plateforme Ressources spécifiques au public migrant. Celle-ci est financée par la DDRJSCS. L'APTIRA a sollicité AFODIL pour intervenir sur **l'évaluation linguistique** pour les personnes qui résident à Cholet, l'agglomération et les communes voisines.

Elle consiste à :

- Informer les partenaires bénévoles et/ou professionnels quant aux dispositifs existants concernant le parcours d'insertion du migrant primo-arrivant en France
- Evaluer les compétences linguistiques de la personne primo-arrivante

Public concerné :

- Moins de 25 ans, inscrits à la Mission Locale
- Les réfugiés en situation d'hébergement d'urgence
- Les primo-arrivants non-lecteurs/non-scripteurs
- Moins de 5 ans en France et Hors Union Européenne

AFODIL a organisé 8 plateformes et effectué 7 diagnostics linguistiques

PERSPECTIVES 2019

Relancer le développement

- Action Prépa Avenir 2 (financement Région) pour demandeurs d'emploi non francophone
- Développement vers les entreprises (Régie de Quartier)
- Habilitation CCI de Paris pour la mise en place du TEF (Test d'Evaluation de Français) carte de résident et naturalisation
- Poursuite du Marché OFII avec un volume d'heures de formation en hausse
- Mise en place du PIAL (Parcours d'Intégration par l'Apprentissage de la Langue), 2 groupes de 10 jeunes étrangers, suivis par la Mission Locale. Parcours de 130 de français général et à visée professionnelle.

Pérenniser l'équipe de salariés

TRAVAILLER SUR SA MOBILITÉ

EQUIPE PEDAGOGIQUE

Coordinateur du secteur Mobilité : **Olivier PORTET**

Conseillers en mobilité et formateurs en sécurité routière diplômés BEPECASER :

- **Olivier PORTET**, (CDI /1ETP).
- **Nathalie NEAU**, Formatrice B et AM (CDI/1ETP).
- **Agnès AKKI**, Formatrice B et Conseillère Mobilité FASTT (CDI/1ETP).
- **Jean-Henri REYES**, Formateur, AM (CDD/TP).
- **Valérie COULBARY**, Formatrice B et Conseillère Mobilité FASTT (CDI/1ETP).
- **Lydie DESSAIVRE**, Formatrice B (CDI/1ETP).
- **Véronique MOTRIEUX**, Formatrice B (CDI/1ETP).
- **Tatiana PATUREAU**, Formatrice B et Référente Conduite Supervisée 49 (CDD/1ETP).
- **Stéphanie HAUTBOIS**, Formatrice B (CDD/1/2 temps pendant les vacances scolaires)

OBJECTIFS DE L'AUTO-ECOLE

Trois objectifs visés :

1. Objectif :

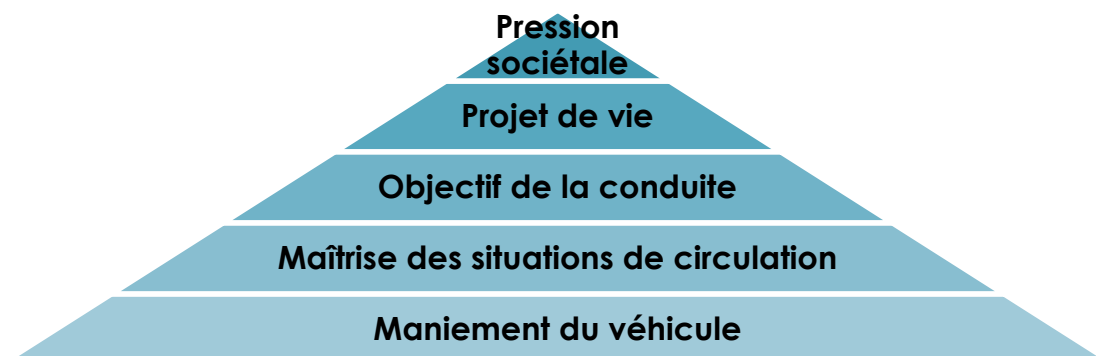
Favoriser l'obtention du permis de conduire des catégories « AM » et « B ». Le permis de conduire permet aux participants de lever entièrement ou en partie les freins à l'insertion sociale et professionnelle. Il apporte donc d'abord l'outil matériel indispensable de la mobilité pour des déplacements spatiaux-temporels :

- accès à l'emploi sur des horaires où les transports en commun ne fonctionnent pas (travail en équipe),
- accès à un travail en dehors des zones desservies par les transports en commun,
- utilisation du véhicule dans le cadre même du travail (artisanat, livraisons...),
- possibilité de travailler sur plusieurs sites en réduisant les temps de déplacement (ménages à domicile...)

2. Objectif :

Utiliser le support de l'apprentissage à la conduite automobile par une montée en compétences. En matière d'organisation pédagogique, l'approche par compétence intègre et complète la pédagogie par objectif (PPO). Définition : une compétence est la mobilisation ou l'activation de plusieurs savoirs, dans une situation et dans un contexte donnés (Le Boterf, 1995).

L'approche par les compétences fait référence à la matrice GDE (Goals for Drivers' Education) dont est issue le REMC et aussi l'évaluation par un expert le jour de l'épreuve de circulation. Cette évaluation appelée « Recueil du bilan de compétences » mesure les compétences, l'autonomie conscience du risque, la courtoisie au volant et la conduite économique et respectueuse de l'environnement.



Le REMC s'articule autour de quatre compétences globales :

- Assumer personnellement ses responsabilités citoyennes, juridiques et sociales.
- Utiliser un véhicule à moteur de façon autonome, rationnellement et en sécurité.
- Préparer ses trajets et conduire le véhicule dans les situations de circulation simples ou complexes.
- Prendre en compte les facteurs entraînant une dégradation du système homme-véhicule-environnement, prendre les décisions qui permettent d'y faire face, mettre en œuvre les mesures préventives.

La formation vise également à combiner les compétences :



La formation permet de faire évoluer les opinions, les représentations et les comportements en créant des conflits cognitifs et sociocognitifs. L'apprenant, dans des ateliers collectifs et individuels, pourra accéder à une meilleure connaissance des risques liés à la conduite. L'auto-évaluation est un support à privilégier pour permettre à l'apprenant à se situer au centre des apprentissages.

3. Objectif :

Cependant, nous utilisons la formation au permis de conduire pour développer tout un panel d'objectifs connexes : **Remobilisation, Responsabilisation et Insertion.**

Remobilisation

L'apprenant entre dans une dynamique de formation en poursuivant un objectif motivant. C'est une étape d'un parcours d'insertion pour des personnes souvent marquées par des échecs personnels répétés qui ont abouti à un repli sur soi, un manque de confiance, la peur de l'inconnu.

Le cadre de la formation au code de la route (1^{ère} étape de la formation) est restructurant. L'apprenant débute en règle générale par un stage à une date précise et doit être présent plusieurs demi-journées par semaine. Le planning est imposé mais aussi en fonction de ses disponibilités.

Une convention de formation est signée entre le référent et AFODIL et le futur apprenant. Le bénéficiaire s'engage également à régler la partie de la formation qui lui revient en établissant un échéancier de paiement qu'il doit respecter.

Le groupe de formation est un groupe fixe du début à la fin du stage. Le lien social y est donc important. On retrouve donc l'organisation de la vie de tous les jours.

La formation est complète conformément au Référentiel d'Education à une Mobilité Citoyenne. De multiples thèmes sont abordés : fatigue, alcool, stupéfiants, médicaments, sécurité routière, respect des autres, environnement, conduites addictives, instruction civique, enseignement général (maths, français...)

Responsabilisation

L'apprentissage de la conduite prévoit une autonomie de l'apprenant de plus en plus importante au fur et à mesure de progression de la formation. L'autonomie mécanique d'abord, puis autonomie par rapport à l'environnement, aux autres, pour aboutir à une autonomie totale en fin de formation. Cela est évidemment transférable à l'insertion sociale et professionnelle des différentes personnes positionnées. Le comportement en voiture en tant que conducteur se rapproche du comportement dans la vie de tous les jours, mais avec une attitude individuelle exacerbée.

La personne orientée doit conduire sa propre vie comme il peut conduire son propre véhicule. Il faut se maîtriser, être à l'écoute de soi, de l'environnement, respecter les autres.

Insertion

La conduite d'un véhicule, donc la participation à la circulation, est l'occasion d'interactions sociales, d'évoluer dans un cadre structuré par des règles. Il y a une véritable socialisation et intégration avec l'utilisation de cette activité individuelle et collective.

L'examen national du permis de conduire est externe et reconnu. C'est souvent la première épreuve obtenue par le bénéficiaire, qui a eu un parcours scolaire chaotique. Cela a pour effet la mise en confiance de celui-ci. Les obstacles ont été progressivement franchis, les engagements ont été tenus. Il a fallu faire face à l'expert, lui prouver que l'on mérite le droit de conduire seul et en totale autonomie. Cet examen est transférable à des situations classiques de la vie quotidienne et en particulier d'embauche : maîtrise de soi, mettre en valeur ses points forts, ne pas perdre ses moyens...etc.

UNE FORMATION ADAPTEE

L'épreuve théorique générale

Le code de la route en lui-même n'a pas évolué, c'est l'épreuve de l'examen national qui a été bouleversée, par un élargissement des thématiques abordées. En même temps, le niveau est plus accessible que par le passé. Les règles élémentaires de la pratique de la route sont moins importantes, en revanche, les questions relatives à l'accès à la citoyenneté sont plus nombreuses et en accord avec le Référentiel d'Education à la Mobilité Citoyenne. Beaucoup de questions font appel désormais au comportement que le bénéficiaire doit mettre en place face à une situation de conduite proposée. Il ne s'agit plus de connaître seulement le code par cœur comme précédemment, mais de l'adapter à une photographie présentée. Des questions vidéos ont été incorporées.

Suite à l'évaluation d'entrée en formation, AFODIL impose aux bénéficiaires un ou plusieurs des trois niveaux de formation :

- **Ateliers soutien code** : cette formation est une préparation à l'entrée sur la préparation à l'examen du code de la route présentant des difficultés ou ne pouvant pas se rendre au stage code de la route.
- **Les cours de code** : toutes les grandes problématiques du code de la route y sont développées avec des exercices thématiques qui vont croissant en difficulté : 9 à 12 h. / semaine pendant environ 8 semaines ou sur des temps hebdomadaire fixés toutes l'année.
- **Les évaluations de code** : c'est la préparation à l'examen du code, les « séries » de code de 40 questions où le bénéficiaire se prépare à l'examen : 2 à 6 h. / semaine. Avec la mise en place de cette formation complète, les résultats aux examens théoriques redeviennent beaucoup plus corrects.

L'épreuve pratique du permis B

La durée de l'examen est de 32 minutes avec 25 minutes de conduite effective et se divise en trois parties, deux périodes de 10 minutes et une de 5 minutes de conduite autonome.

- Une manœuvre imposée en marche arrière soit un demi-tour, soit une marche arrière en ligne droite ou en courbe, soit un rangement en bataille, soit un créneau.
- Un arrêt de précision.
- Deux questions, sur le véhicule, une vérification portant sur l'intérieur ou l'extérieur du véhicule ; une question de sécurité et de prévention une question (par ex : les premiers secours).

Cela permet au candidat de resté concentré. De plus, la durée permet à l'expert de remettre en situation l'élève suite à une action mal réalisée, si celle-ci n'est pas dangereuse pour la sécurité.

TOTAL DES PERSONNES REÇUES EN 2018

Total des personnes reçues en 2018	ANGERS	CHOLET	SAUMUR	ANCENIS	VIGNOBLE NANTAIS	FASTT	ATELIERS MOBILITES	ESAT
311	105	48	18	14	12	64	35	15

Nombres d'heures élèves cumulées

7 486 heures

PERSONNES SUIVIES AU COURS DE L'ANNEE 2018

Année 2018	TOTAL
	350

ACTIONS DEPARTEMENTALES DE FORMATION A LA MOBILITE EN 2018

Action Conseil Départemental :

Accès au permis de conduire « B » pour les bénéficiaires du RSA suivis par les assistants sociaux de la DDSS, par les conseillers Pôle Emploi, les assistants sociaux de la CAF et les conseillers des Missions Locales.

Action Conseil Départemental :

Conduite supervisée 49, pour les personnes percevant les minima sociaux et ayant des difficultés à finaliser la formation pratique. Le département et AFODIL propose un accompagnateur bénévole, une voiture, une assurance, un accompagnement pour palier à un manque de moyens pour l'obtention du permis « B ».

FAST

AFODIL est l'opérateur local dans le département du Maine et Loire, ainsi qu'à Ancenis pour les intérimaires qui souhaitent obtenir le permis de conduire. AFODIL effectue avec l'intérimaire un Bilan De Compétences Permis et propose de sécuriser le parcours. Il y a des possibilités d'aides financières, 200 € pour le code, 500 € ou 800 € pour la conduite en fonction des profils.

Bassin Angevin

Action CVU :

Pour les personnes en insertion professionnelle résidant sur les Quartiers Politiques de la Ville d'Angers et Trélazé.

Apprentis d'Auteuil :

Deux groupes de 12 par an pour des jeunes de moins de 26 ans.

Action Tutorat solidaire avec le CCAS d'Angers et l'association AGIR ROUTE :

Pour les personnes ayant obtenu une bourse du Coup de Pouce Solidaire de la ville d'Angers. Ils ont besoin de la conduite supervisée pour acquérir de l'expérience et de la confiance en soi grâce à un tuteur/trice de l'association AGIR ROUTE.

Autres formations de mobilité

Ateliers de mobilité pour des jeunes dans le cadre de la Garantie Jeune.

Action à la conduite de voiture sans permis :

Pour des personnes en ESAT souhaitant plus d'autonomie pour les déplacements domicile/travail et personnels.

Action à l'apprentissage du permis AM :

Pour des personnes en insertion socio-professionnelle suivies par la Mission Locale Angevine et le public de plus de 26 ans.

Action orientation et soutien au code de la route :

Pour des personnes en ESAT qui souhaitent s'orienter sur le permis B. Cours de code et inscription ou non vers une auto-école de leurs choix.

Bassin Choletais**Action C.V.U Permis « B » et « AM »****Action individuelle avec le concours des ESAT et des organismes de formation****Bassin Saumurois****Action C.V.U et hors C.V.U : 13 jeunes.****Bassin d'Ancenis****Action Mission Locale du Pays d'Ancenis :**

Pour 10 jeunes de moins de 26 ans suivis par la Mission locale du Pays d'Ancenis dans le cadre d'un projet professionnel.

Bassin du Vignoble Nantais**Action Mission Locale du Vignoble Nantais à Vallet :**

Pour 12 jeunes de moins de 26 ans suivis par la Mission locale du Vignoble Nantais dans le cadre d'un projet professionnel.

RESULTATS EN 2018

SITES	CONDUITE 2018
ANCENIS	3 permis obtenus
ANGERS	31 permis obtenus
CHOLET	12 permis obtenus
VIGNOBLE NANTAIS	Aucune présentation
SAUMUR	4 permis obtenus
TOTAL	50 permis obtenus

LE PROJET CONDUITE SUPERVISEE

CCAS ANGERS | DEPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

Objectifs :

- Permettre aux personnes en insertion professionnelle, et déjà bien avancées dans leur parcours permis de conduire B, de pouvoir utiliser le dispositif de Conduite Supervisée,
- Développer une offre de service sur l'ensemble du Département de Maine et Loire,
- Utiliser cet outil afin de lever les freins périphériques en utilisant les compétences et les réseaux de bénévoles actifs,
- Garantir le suivi de parcours des bénéficiaires avec le chargé de mission, référent du dispositif.

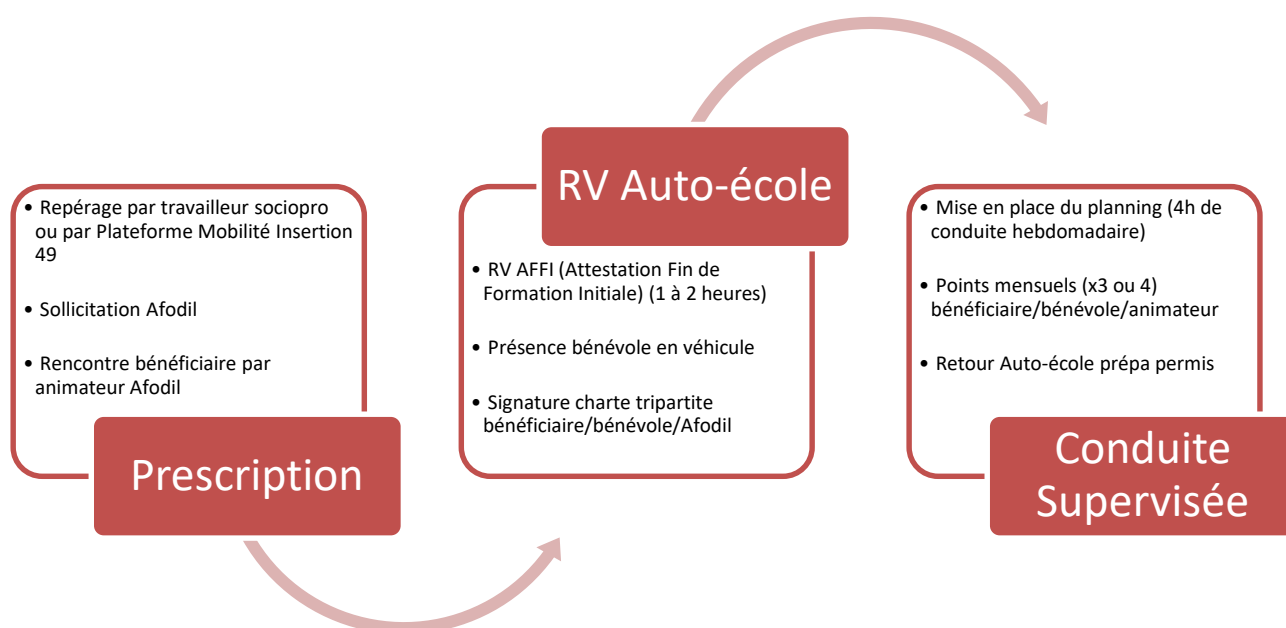
Mise en œuvre :

- Recrutement et formation d'un réseau de bénévoles, tuteurs de la Conduite Supervisée. Utilisation du réseau Agir Route, des délégués Macif, des CCAS locaux, des Centres Sociaux, des associations locales...
- Récupérer des véhicules sous forme de don, ou de mécénat,
- Rencontre avec les différents partenaires insertion des différents territoires.

- Repérage des publics,
- Rencontre avec les auto-écoles des différents territoires,
- Trouver des lieux de stockage sécurisés des véhicules sur les sites déterminés au départ,
- Démarrage des 1ers binômes de Conduite Supervisée.

Durée d'un accompagnement : 3 mois minimum à raison de 2 demi-journées de conduite (2 heures) par semaine. Objectifs : environ 50h de conduite et 1000kms minimum réalisés afin de voir de réels impacts sur la progression en conduite : confiance en soi, meilleure maîtrise mécanique, autonomie de + en + importante...

Schéma organisationnel



PERSPECTIVES 2019

Actions

Des **projets** ont été déposés et des actions ont déjà démarré, d'autres débuteront dans l'année.

Bassin Angevin

- Deux actions, CVU Angers/Trélazé, financées par l'Etat, le Conseil Départemental et la Ville d'Angers avec 30 places pour le Permis B, 15 places pour le Permis AM.
- Renouvellement d'action avec les Apprentis d'Auteuil pour des jeunes en insertion professionnelle avec 2 sessions de 12 jeunes par an.
- Action de sensibilisation à la mobilité et au permis « B » pour des jeunes dans le dispositif « Garantie Jeunes ».

Bassin Choletais

- Deux actions en partenariat avec la Mission Locale du Choletais et le CVU avec 8 places Permis B et 8 places Permis AM.

Bassin Saumurois

- Une action en partenariat avec la Mission Locale de Saumur et le CVU avec 10 places Permis B et 4 places hors CVU accompagnées par la Mission Locale du Saumurois.
- Soutien code pour des jeunes inscrits dans une auto-école et suivis par la Mission Locale du Saumurois sous forme concentrée tous les jours à raison de 4 heures par jour et pendant une semaine, avant les vacances scolaires. Afin, de maintenir une dynamique d'apprentissage en leur permettant d'enchaîner un stage code dans leurs auto-école d'origine.
- Action de sensibilisation à la mobilité et au permis « B » pour des jeunes dans le dispositif « Garantie Jeunes ».

Bassin d'Ancenis et du Vignoble Nantais

- Action à la formation au permis de conduire « B » pour des jeunes suivis par les Missions Locales d'Ancenis et du Vignoble Nantais.

Département

- **Action avec le Conseil Départemental pour des bénéficiaires du RSA** pour 17 bénéficiaires. Les personnes qui n'auront pas terminé dans l'année civile en cours basculeront automatiquement sur la convention suivante.
- **FASTT** : L'expérimentation du dispositif « ATOUS PERMIS » a débouché sur une pérennisation avec un ajustement et une volonté pour le mois de septembre de l'étendre sur tout le territoire. L'accompagnement est obligatoire pour accéder au parcours du permis de conduire.

Le public cible est un intérimaire travaillant en ETT, ETTI, suivi par les Missions Locales dans le cadre de la charte partenariale entre le FASTT et les Missions Locales « Mission Jeunes ». L'idée est de consolider des parcours permis par un suivi rapproché, des aides financières et une expertise du projet permis de conduire.

- M1 : Un bilan de Compétence Permis de Conduire est effectué par AFODIL, pour proposer ensuite des orientations adaptées aux intérimaires.
- M10 : Accompagnement conduite uniquement (code déjà obtenu).
- M11 : Accompagnement code et conduite (40 heures de conduite et moins).
- M12 : Accompagnement code et conduite (40 heures de conduite et plus).
- A1 : Aide financière code de 200 €.
- A2 : Aide financière conduite de 500 €.
- A3 : Aide financière conduite de 800 € (+ de 40 heures).
- **Intégracode** : l'objectif est de consolider et d'améliorer les acquis linguistiques, afin de les préparer aux pré-requis de l'apprentissage du code de la route et le cas échéant une poursuite par l'inscription dans une auto-école.
- **Action de formation et de sensibilisation à la mobilité** au permis B et à la conduite d'un quadricycle léger à moteur pour les publics en ESAT avec des activités en espace vert désirant montée en compétence.

Région

- AFODIL participe à un groupe de travail soutenu par la DREAL, le CEREMA.
- Développement du réseau Mob'in.

Développement

- **Développement du permis AM** (cyclo et quadricycle léger à moteur) sur Cholet et Angers.
- **Poursuite des parcours pour certains bénéficiaires sur véhicule automatique.** La demande est de plus en plus importante. AFODIL a acquis un 3^{ème} véhicule avec boîte automatique pour mutualiser les besoins des différents sites et les besoins de la Plateforme Mobilité.
- **Poursuite de la réflexion au sein de la Commission Auto-école** sur les perspectives du secteur : développement, aspects financiers, volonté de répondre à un accès à la mobilité pour tous...
- **Poursuite développement d'actions dans le Saumurois** avec la Mission Locale du Saumurois. Nouvelle actions avec la Mission Locale du Pays d'Ancenis et la Mission Locale du Vignoble Nantais, en partenariat avec le Conseil Départemental de Loire-Atlantique.
- **Volonté d'élargir notre activité pour un public en situation de handicap** par exemple... (Personnes en activité dans les **ESAT**, salarié **d'Entreprise Adaptée**)
- **Volonté d'élargir nos activités en mobilité** vers les travailleurs précaires.
- **Volonté d'élargir nos activités en mobilité en direction** des invisibles, Plan d'Investissement des Compétences (PIC) à Cholet et à Chemillé.
- **Préparation à la conduite d'un VSP** (véhicule sans permis) par des cours de code et une formation pratique adaptés.
- **Développer la formation à la mobilité** en partenariat avec les entreprises, les SESSAD PRO, les Chantiers d'Insertions, les Entreprises d'Insertion, les organismes de formation, les collectivités...
- **Améliorer nos pratiques** dans l'objectif de répondre aux besoins des usagers, des territoires, des habitants, des institutions, des partenaires...

Perspectives

Les ateliers de mobilité peuvent être déclinés et proposer sur d'autres territoires.
Des exemples d'ateliers Mobilités :

- « Diagnostic Mobilité »
- « Mon territoire ».
- « Mon rayon de mobilité ».
- « J'organise un déplacement ».
- « Le permis B et moi ».
- « Se préparer au permis B ».
- « Les prérequis au permis B ».
- « Choisir son auto-école ».
- « Préparation code, compréhension de consigne, analyse des images, se mettre en situation ».
- « Cours de vélo et voiture sans permis ».
- Etc...

Conclusion

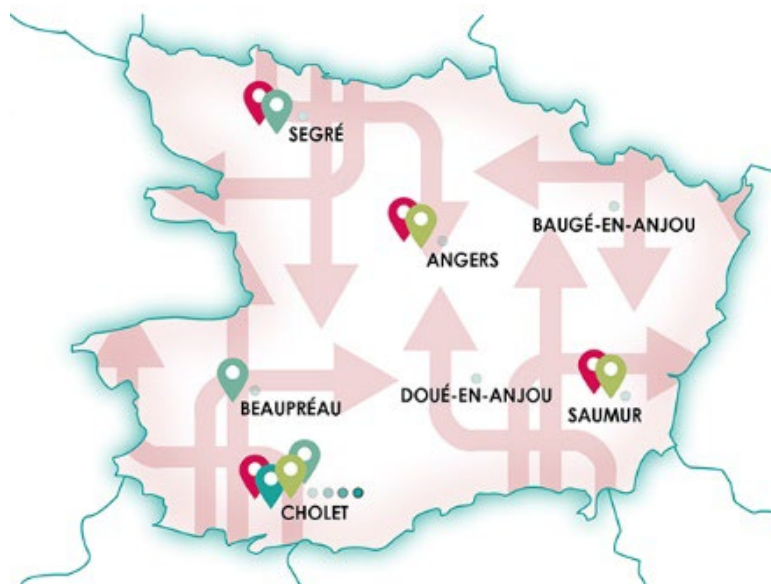
AFODIL MOBILITE a la volonté de rester présent sur les différents territoires pour améliorer la mobilité des personnes en insertion et de renforcer les partenariats avec les structures locales et institutionnelles.

Notre expertise, notre expérience et notre volonté sont des points d'ancrages sur lesquelles AFODIL s'appuie pour mener à bien nos actions en destination du public en insertion.

PLATEFORME MOBILITE NEO MOB'IN

Plateforme de Mobilité Insertion Rapport d'activité 2018

Territoire



Missions de la Plateforme

CENTRE RESSOURCES : RECENSEMENT ET VEILLE DE L'ADÉQUATION OFFRE/BESOINS

ELABORATION D'UN PARCOURS DE MOBILITÉ ADAPTÉ AUX PUBLICS EN INSERTION

FORMATIONS ET CONSEILS AUX PROFESSIONNELS
PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE 02.41.88.89.89

Bilan de l'activité

Réunions destinées aux professionnels	157 participants
Réunions collectives d'information et d'orientation destinées au public en insertion professionnelle	378 participants
Diagnostics individuels de mobilité	172 participants
Ateliers mobilités	265 ateliers 346 participants

Données de profil des participants

Origine prescription

Habitants des QPV	55 %
Bassin Angevin	66 %
Bassin Saumurois/Baugeois	14 %
Bassin Choletais/Mauges	16 %
Segréen	4 %

Age des participants

Moins de 26 ans	21 %
Entre 26 et 50 ans	58 %
Plus de 50 ans	20 %

Situation dans l'emploi

Emploi indépendant	0 %
CDD/CDI de + de 6 mois	7 %
Intérim/CDD de - de 6 mois	7 %
Emploi aidé/IAE	20 %
Sans activité	66 %

Niveau scolaire en France ou à l'étranger

Inférieur à l'école primaire	6 %
Primaire, secondaire 1er cycle, CAP, BEP	65 %
Niveau Baccalauréat	19 %
Diplôme supérieur	10 %

Autres données

Vit dans un ménage où personne n'est en emploi	49 %
Ménages avec enfants à charge	59 %
Familles monoparentales	25 %
RQTH	13 %
Perçoit minima-social	55 %

Impact de la Plateforme

Etude réalisée en 2018 par **Appel d'Ère !** sur 89 Participants de l'année 2016

56 % des participants ont évolué de façon positive sur le marché de l'emploi



81 % des participants œuvrent à lever des freins à l'emploi détectés par la Plateforme

87 % des participants ont suivi totalement ou partiellement les préconisations de la Plateforme

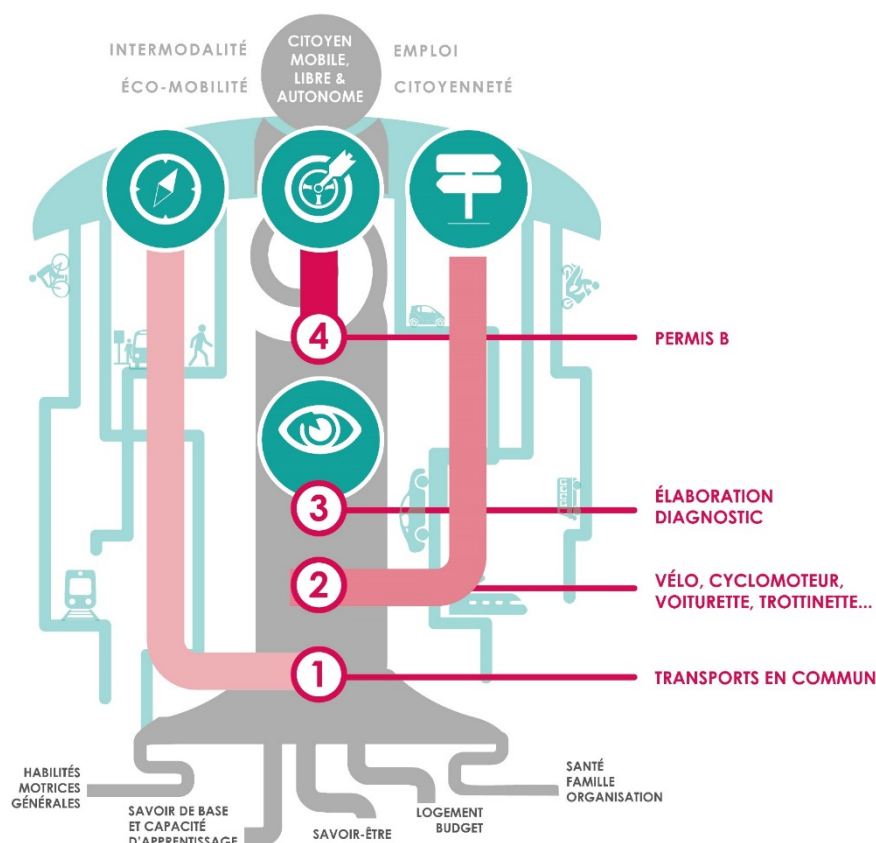
En 2019, la Plateforme devient Néo Mob'in et s'engage pour 2 ans



Propose un nouveau parcours

Plus complet,

Avec le soutien de 47 bénévoles sur le dispositif « conduite supervisée solidaire »



Avec une équipe qui s'agrandit

Avec 6 Equivalent Temps Plein :

Tatiana PATUREAU, en qualité de conseillère en mobilité insertion (CMI)

Et une assistante administrative (recrutement en cours)

Rejoignent,

Anne BORDRON, Nathalie ROULLEAU, Cédric MAUDET : CMI

Et

Patricia DAUFIN, coordinatrice

RAPPORT FINANCIER

BILAN 2017 - 2018

ACTIF	2017	2018	PASSIF	2017	2018
IMMOBILISATIONS	45 042	61 042	FONDS PROPRES	40 794	35 894
CREANCES CLIENTS	61 012	88 309	PROVISIONS POUR PENSIONS	18 744	22 982
			EMPRUNT	21 712	15 762
SUBVENTIONS A RECEVOIR	158 165	151 509	AVANCES RECUES CLIENTS	33 443	30 334
AUTRES CREANCES	3 566	16 092	DETTES FOURNISSEURS	34 522	36 285
DISPONIBILITES	76 856	14 142	DETTES FISCALES ET SOCIALES	83 271	92 860
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	7 688	3 239	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	119 843	100 217
TOTAL	352 328	334 333	TOTAL	352 328	334 333

COMPTE D'EXPLOITATION 2017 - 2018

PRODUITS	2017	2018	CHARGES	2017	2018	RESULTAT 2018
PRODUITS D'EXPLOITATION	897 225,55	931 847,98	CHARGES D'EXPLOITATION	881 771,88	944 160,62	-12 312,64
VENTE DE PRODUITS INTERMEDIAIRES	1 074,00	1 041,00	Achats	69 563,50	75 089,47	
PRESTATIONS DE SERVICES	345 758,06	413 194,03	Services extérieurs	112 471,77	113 758,14	
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	529 018,56	493 692,99	Autres services extérieurs	27 798,75	35 066,21	
AUTRES PRODUITS DE GESTION COUR.	680,53	781,66	Impôts, taxes, versements assimilés	30 568,76	33 217,71	
- Reprise sur provisions			Charges de personnel	453 850,75	485 420,02	
- Transfert de Charges	20 694,40	23 138,30	Charges sociales	164 909,67	177 344,91	
			Autres charges de gestion courante	4 091,46	3 445,95	
			Dotations aux amortissements	10 760,61	16 580,21	
			Dotations aux provisions	7 756,61	4 238,00	
PRODUITS FINANCIERS	26,82	0,48	CHARGES FINANCIERES	422,79	588,55	-588,07
			Intérêts et charges financières	422,79	588,55	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	7 652,68	26 655,29	CHARGES EXCEPTIONNELLES	11 077,12	22 831,39	3 823,90
Produits exceptionnels s/ opérations de gestion	1 925,62	947,19	Charges exceptionnelles /opérat. gestion	60,00	0,10	
Libéralités perçues	1 000,00	4 000,00	Pénalités et amendes	0,00	0,00	
Autres produits exceptionnels s/opération de gestion	0,00	1 938,00	Dons, Libéralités	50,00	0,00	
Produits des Cessions d'éléments d'Actifs	0,00	6 400,00	Créances devenues irrécouvrables	640,00	322,00	
Quote-part subvention inv. vécue en résultat excep.	4 727,06	13 370,10	Charges sur exercices antérieurs	9 259,06	18 735,96	
			Valeur comptable des éléments d'actif cédés	1 068,06	3 773,33	
TOTAL DES PRODUITS	904 905,05	958 503,75	TOTAL DES CHARGES	893 271,79	967 580,56	-9 076,81
			RESULTAT	11 633,26	-9 076,81	
TOTAL	904 905,05	958 503,75	TOTAL	904 905,05	958 503,75	
CONTRIBUTION VOLONTAIRE EN NATURE	14 190,21	23 326,00	CONTRIBUTION VOLONTAIRE EN NATURE	14 190,21	23 326,00	
Personnel bénévole	14 190,21	23 326,00	Personnel bénévole	14 190,21	23 326,00	